



Belgique - België  
P.P. - P.B.  
1040 Bruxelles 4  
Brussel  
BC 4848

## ***La Lettre de la Communauté***

40<sup>e</sup> année – 1<sup>er</sup> trimestre 2015 – n° 126  
Numéro d'agrément postale: P 302010  
Bulletin trimestriel de l'association sans but lucratif  
La Communauté du Christ Libérateur  
Rue du Marché-au-Charbon, 42, 1000 Bruxelles

**La Communauté du Christ Libérateur**  
**Groupe de chrétiens, gay et lesbiennes – asbl**  
**Adresse: rue du Marché-au-Charbon, 42, 1000 Bruxelles**  
**Téléphone: 0475/91.59.91 – Courriel: ccl@ccl-be.net**  
**Compte bancaire: IBAN = BE85068211312406 ; BIC = GKCCBEBB**  
**Fonds de solidarité: BE85068211312406 avec en communication la mention « Fonds de solidarité »**  
**Site internet: <http://www.ccl-be.net/>**  
**Membre de la Coordination Holebi Bruxelles et d'Arc-en-ciel Wallonie.**

## **Nos activités générales**

---

Week-ends de réflexion sur différents thèmes et recollections. Participation à la *Gay Pride*. Animation d'une veillée de prière pour les malades du sida. Souper de Noël.

Réunion de prière : à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 19h00.

## **Les antennes locales**

---

### **Bruxelles : [bxl@ccl-be.net](mailto:bxl@ccl-be.net)**

Réunion mensuelle le deuxième dimanche du mois à 19h00 à 1000 Bruxelles.

### **Liège : [liege@ccl-be.net](mailto:liege@ccl-be.net)**

Réunion mensuelle le dernier vendredi du mois à 19h30 pour partager nos expériences, nos témoignages, notre vécu.

### **Namur-Luxembourg : [namur@ccl-be.net](mailto:namur@ccl-be.net)**

À la fois, lieu d'accueil, de convivialité et de dialogue, l'antenne Namur-Luxembourg de la CCL se réunit à Assesse, chaque troisième vendredi du mois, à 19h30.

## **Services communautaires**

---

*La Lettre de la Communauté* : bulletin trimestriel de l'association. Il est possible de télécharger les anciens numéros, sur notre site internet, à la rubrique « Archives ».

Entretiens possibles avec un prêtre, un pasteur ou un animateur, sur demande.

Permanence téléphonique : n'hésitez pas à demander toutes les informations sur nos rencontres, nos activités, les associations sœurs et amies, les lignes d'écoute téléphonique, etc. Vous pouvez former le 0475/91.59.91. En cas d'absence, laissez un message sur la boîte vocale.

Les articles de la *Lettre* n'engagent que leurs auteurs. Ils n'expriment pas nécessairement la position du conseil d'administration ni de l'éditeur responsable.

Éditeur responsable : J. Vincent, rue du Marché-au-Charbon, 42, 1000 Bruxelles.

# Le mot du CA

## Vivant !

La journée a été rude et les voilà, ces deux déçus, sur la route du retour.

Les illusions sont perdues et il n'y a plus qu'à retourner à l'ombre des habitudes.

Mais voilà : en chemin, un étranger bien étrange les rejoint. Il ne sait même pas ce qui vient de se passer à Jérusalem ! Et de leur raconter ce qui les avait animés : « Nous espérions que ce serait lui le libérateur... » (Lc 24, 21)

À la fraction du pain, ils l'ont reconnu et ont découvert des forces nouvelles pour reprendre la route et renouveler leur espérance. Ils ont compris qu'il était vivant et qu'ils étaient vraiment libérés de tout ce qui peut peser sur nos vies, les déceptions, les aspirations incomprises, les peurs de pouvoir jamais être soi...

Dans la vie de notre communauté, nous pouvons parfois être atteints par la déception de ne pas nous voir avancer sur la route. Pourtant, aujourd'hui plus encore qu'hier, la Pâque opère dans nos vies et nous pouvons apercevoir alors que le Vivant nous fait vivre.

Et si la Pâque agit, c'est pour que nous soyons Vivants les uns pour les autres. La Pâque, c'est l'actualité du message de Jésus.

« La Communauté affirme aussi l'importance qu'elle attache au Christ-Jésus, à son côté fondamentalement humain, ainsi qu'à l'actualité libératrice de son Message. Elle exprime sa gratitude à tous ces hommes et ces femmes qui, au sein des églises institutionnelles ou en dehors d'elles, ont enrichi et enrichissent encore par l'exemple de leur vie le témoignage chrétien. » (Charte, 3)

Lors de notre toute proche assemblée générale, nous pourrons nous redire nos espoirs, nos déceptions peut-être, mais, plus encore, ce qui rend nos cœurs tout brûlants. Nous pourrons partager ce qui nous anime et ce qui dynamise notre Communauté. Deux de nous achèvent leur temps de service au CA. C'est une bonne chose de passer la main à d'autres. Cela renouvelle la créativité et ouvre de nouvelles perspectives.

Les deux compagnons sur la route d'Emmaüs ont compris, après le partage, que c'est vers la Communauté qu'ils devaient retourner, parce que la joie pascale est à partager et à répandre largement, de l'une à l'autre, d'une antenne à l'autre pour devenir ce courant d'espérance et de libération. C'est sans doute l'essentiel de ce que nous vivons. « La Communauté désire porter son témoignage en tant qu'association gay et lesbienne dans le monde chrétien. » (Charte, 5) Annoncer le passage de la mort à la vie du Libérateur dans l'Église, c'est oser une parole libre qui dit ce que nous sommes quand d'aucuns ne veulent pas nous voir ou ne supportent pas notre existence. Témoigner de la richesse de la Communauté, c'est oser dire que nous sommes aussi entrés dans le mouvement de la vie, dans les pas du Ressuscité.

Comme le dit si bien Paul Claudel, « Notre résurrection n'est pas tout entière dans le futur, elle est aussi en nous, elle commence, elle a déjà commencé. »

Puissions-nous, chacune et chacun, être renouvelés par le Ressuscité et goûter déjà à la saveur de la Résurrection commencée ! Puissions, chacune et chacun, être et devenir vivant !

Avec toute notre amitié et l'assurance de notre dévouement,

Ben, Bernard, Michel, Philippe et Vincent

## **La vie de la Communauté**

### ***Antenne de Bruxelles***

#### ***Compte-rendu de la réunion de janvier***

Pour cette réunion de Nouvel An , j'avais proposé d'interroger simplement notre identité. Je voulais par là donner l'occasion à plusieurs nouveaux qui nous avaient rejoints récemment de pouvoir dire ainsi leur parcours et leur choix de venir à nos réunions.

Le hasard a fait que Michel Elias - qui avait des invités suisses - nous les a emmenés et ils ont ajouté leur témoignage de parcours, l'un comme protestant genevois et l'autre comme catholique, breton d'adoption. Ils nous ont également parlé avec émotion du lien spirituel qui les unissait aussi, à savoir la communion de Béthanie. La plupart des participants n'ayant jamais entendu parler de cette ini-

tiative qui va fêter ses 10 ans, ce fut une bien belle découverte (je conseille d'aller consulter leur blog, il est fort bien fait).

Chacun a ainsi entendu de nouveaux témoignages de vie, mais aussi réentendu - avec d'autres accents - les parcours des autres, parfois blanchi sous le harnais comme moi qui hante la CCL depuis novembre 1978...

Nous avons terminé cette joyeuse rencontre, très bavarde, par le partage d'un succulent gâteau que nous avait apporté Alain Fohal.

### ***Compte-rendu de la réunion de mars***

Pour cette réunion, j'avais proposé que pour une fois, cette réunion soit marquée par un repas. En fait que nous mangions ensemble de manière frugale, un en-cas qui nous personnalisait (un peu). Donc pas une auberge espagnole. Chacun a ainsi expliqué par ce qu'il avait apporté, ses choix de nourriture et de fil en aiguille son rapport au manger et au boire: le panel des confidences a été on ne peut plus varié. « Du manger pour vivre au vivre pour manger » avec 50...nuances gustatives, bio, équitables, gourmandes ou gloutonnes...

Dans le rapport au jeûne, les témoignages ont été unanimes: cette pratique était tombée complètement en désuétude pour les présents et le rapport au partage se fait de bien d'autres manières.

La franchise de plus en plus spontanée de chacun, m'a permis de glisser ainsi sur le rapport à l'eucharistie que j'avais qualifiée de « repas le plus banal et le plus extraordinaire de notre humanité chrétienne ».

Quelque soit l'opinion de chacun des participants à l'égard du repas eucharistique, la question n'a laissé personne indifférent et j'ai relevé que pour la grande majorité des présents, l'Eucharistie reste bien au centre de sa vie personnelle. Une soirée riche en émotions.

Marc Beumier

### ***Antenne de Liège***

#### ***Compte-rendu de la réunion de janvier***

Suite aux événements de Paris et de Verviers, nous avons voulu mieux comprendre l'Islam. Aussi avons-nous invité Hassan Jarfi, qui

a accepté de nous instruire davantage sur ce sujet, en plusieurs rencontres.

Hassan nous a proposé d'abord une approche historique éclairée par des outils sociologiques. Il nous a parlé de la naissance de l'Islam, du contexte historique et socio-culturel de son apparition. Il a abordé les révélations, la rédaction du Coran , les paroles du prophète et la tradition orale. Ont été envisagés ensuite les courants les plus importants de l'Islam, entre autres celui des chiites et des sunnites, leur apparition après la mort du prophète, les rapports entre ces deux grands groupes et l'évolution de l'Islam. Ont été soulevées les difficultés de trouver des traces historiques, dans une société orale et non scripturale. Ce fut un exposé très riche et très intéressant, malgré son aspect parfois un peu ardu.

Nous nous réjouissons déjà d'entendre la suite.

### ***Compte-rendu de la réunion de février***

Nous avons répondu ensemble à quelques questions du questionnaire pour le synode sur la famille.

Voici un résumé de notre réflexion

En lisant l'intitulé « La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde » nous avons l'impression qu'il y a déjà une prise de position sur le sens du mot *famille* qui semble bien parler de la famille classique hétérosexuelle.

Qu 32,33 et 34 : Dans la question « La communauté chrétienne... accueille-elle ces couples? » nous comprenons aussi les couples homosexuels. Certains prêtres accueillent ces couples, d'autres non.

« Sont-ils témoins de la beauté du sacrement de mariage ? »  
Puisque l'Église refuse le mariage aux homosexuels, pouvons-nous alors être « les témoins de la beauté d'une bénédiction d'union » ?  
Nombreux sont les prêtres qui accepteraient de faire une bénédiction , mais ne le font pas par peur de l'autorité.

Qu 40 : Face à la formulation de la question , nous marquons notre étonnement. Son questionnement indirect sur l'homosexualité laisse supposer un préjugé biblique.

Pourquoi s'adresser seulement aux familles dans lesquelles il se trouve un homosexuel ? Et pourquoi ne pas s'adresser directement aux homosexuels, ceux qui vivent seuls, ceux qui vivent en couple et celles et ceux qui forment une famille ?

J-P

## ***Antenne de Namur-Luxembourg***

### ***Compte-rendu de la réunion de février***

La réunion de février a été consacrée à donner une réponse au questionnaire en vue du synode sur la famille. Un point, le 47, a retenu tout particulièrement notre attention. Voici le fruit de nos réflexions à ce sujet.

Même si elle existe de tout temps, dans toutes les cultures et tous les milieux, l'homosexualité a depuis peu été mieux comprise par les sciences humaines. Elle n'est ni une maladie ni une perversion ; elle est seulement une caractéristique structurante de la personnalité d'une minorité d'hommes et de femmes, minorité qui a souffert longtemps de l'incompréhension et de la persécution des sociétés civiles et des religions.

Nous demandons à l'Église de nous comprendre, mais pas seulement par miséricorde. Elle a trop longtemps confondu notre vie avec du libertinage ou de la perversion à tout le moins avec des actes contre nature.

Dans nos groupes de chrétiens gays et lesbiennes, après beaucoup de réflexions et de luttes personnelles face au message du Christ, nous croyons que c'est non seulement notre nature, mais, parmi d'autres dons, un don reçu de Dieu, que nous devons vivre et développer avec notre affectivité et notre sexualité, même si c'est par une voie différente de celle de la majorité.

Comme les hétérosexuels, beaucoup d'entre nous aspirent à la rencontre d'un partenaire de vie et à bâtir un couple stable. Ce qui n'exclut pas pour nous aussi des choix irréflectifs et des infidélités, d'autant plus possibles vu la difficulté plus grande à se situer et à prendre ses marques à l'adolescence et même parfois plus tardivement après un mariage raté, et cela assez souvent à cause des messages négatifs envoyés par la société et les églises depuis l'enfance.

Pour nous la reconnaissance de nos couples par différents états est une grande avancée et nous demandons à l'Église de ne pas y mettre de freins et de soutenir l'ONU dans sa lutte pour la non-discrimination des gays, vu l'homophobie institutionnelle qui règne encore dans de nombreux pays avec les vexations, menaces, souffrances et meurtres subis par de nombreux hommes et femmes qui aspirent seulement à être eux-mêmes.

Notre recherche de partenaire de vie et nos couples ne sont pas un refus de l'altérité comme nous l'entendons souvent. Pour nous, c'est aussi la rencontre de l'autre, dans sa différence, et l'aventure continue d'une acceptation mutuelle, une vie à bâtir au jour le jour avec le partage des joies et des difficultés professionnelles et de santé et aussi, un jour, de la vieillesse.

Nous ne demandons pas que les unions de nos couples s'appellent obligatoirement mariage, parce qu'elles sont différentes, mais demandons les mêmes droits.

À notre niveau de la réflexion chrétienne, nos unions n'ont pas valeur sacramentelle comme le mariage d'un homme et d'une femme. Mais l'engagement de vie d'un couple gay gagnerait à être reconnu par la communauté chrétienne et à être béni par l'Église au même titre que d'autres engagements de vie importants qui ne sont pas des sacrements (vœux de vie religieuse par ex.).

Nous ne demandons pas à l'Église son pardon ou sa miséricorde, mais la reconnaissance de la valeur de ce que nous vivons, ainsi que son accompagnement et l'encouragement à vivre comme nous sommes, toujours mieux dans le plan d'amour de Dieu.

Il est important également que les parents soient prêts à accepter l'éventualité d'avoir un enfant homosexuel, et accompagnés, si c'est leur cas. Malheureusement les discours de l'Église étant loin de le favoriser, une ouverture permettrait aux parents de ne pas culpabiliser et aux enfants homos de s'épanouir.

Michel



# DOSSIER

## Lire la Bible

Nous avons déjà consacré trois dossiers à la lecture de la Bible d'un point de vue homosexuel.

Après un premier dossier général sur différentes lectures possibles de la Bible (notamment les lectures littérales et critiques) dans la Lettre n° 117, nous nous sommes interrogés sur la promesse faite à Abraham : en quoi cette promesse est-elle valable pour tous, y compris les personnes homosexuelles (Lettre n° 120) et dans la Lettre n° 122, nous avons relu des passages de la Genèse pour y découvrir comment la sexualité est un don positif de Dieu, y compris pour les personnes homosexuelles.

Cette fois, nous nous interrogeons sur la qualité des relations homosexuelles : quand sont-elles bonnes ? Quand sont-elles mauvaises ? Qu'est-ce qui est décisif dans la réponse à ces questions ?

Rappelons que ce texte provient de réflexions issues du milieu épiscopalien américain.



# L'éthique des relations

Comment décider de ce qui est bon ou mauvais dans les relations ? Pour la plupart d'entre nous, nous vivons dans des relations qui impliquent des degrés divers d'intimité et nous préférons le faire avec intégrité<sup>1</sup>. Cependant les données relationnelles changent tout autour de nous et la théologie semble à peine s'en rendre compte<sup>2</sup>.

Tu ne commettras pas l'adultère.

Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain.

Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme.

Tu n'auras pas de relations préconjugales.

Tu honoreras la fidélité dans le mariage et la chasteté dans le célibat.

Ces règles éthiques entrent en tension avec réalités relationnelles auxquelles les chrétiens sont aujourd'hui confrontés. Parce que nous vivons en relation, nous prenons continuellement des décisions concernant notre conduite, notamment sexuelle. **Nous expérimentons parfois la tension qui existe entre nos réalités relationnelles et les règles élaborées par les Églises ou la société.** Essayer de résoudre cette tension, ou simplement de vivre avec elle, nous conduit à la prise en compte, essentielle et souvent complexe, de l'éthique sexuelle.

Pour résoudre cette tension, nous disposons essentiellement de trois approches : une éthique fondée sur des règles, une éthique fondée sur des situations et une éthique fondée sur le discernement. C'est cette troisième que nous explorerons plus particulièrement.

Nous examinerons ces approches de l'éthique sexuelle en nous servant d'un passage de la Première Lettre aux Corinthiens où Paul désigne les « injustes » qui n'hériteront pas du « Royaume de Dieu ». Ces versets sont souvent identifiés à des règles ou des normes éthiques qui condamnent en bloc toutes les personnes homosexuelles.

<sup>1</sup> Marie Fortune, *Love does no harm. Sexual ethics for the rest of us*, New York, 1995.

<sup>2</sup> Mary Hunt, *Fierce tenderness*, 1992.

« Dans le processus de discernement, les adultes sont considérés comme des agents moraux qui font des choix fondés sur leurs valeurs et principes. Ceci résulte en des choix éthiques ou dépourvus d'éthique. Ces choix, lorsqu'ils se prolongent, déterminent le comportement. Nous apportons tous dans le processus de discernement notre propre situation de vie. Notre particularité inclut notre sexe, notre race, notre classe, notre orientation sexuelle, notre âge et nos capacités physiques. Elle peut aussi intégrer notre expérience de privilège et/ou de discrimination, d'oppression ou de victimisation. Être des agents moraux implique que nous ayons le pouvoir de choisir et d'agir, sans craindre un châtement. Nous devons aussi être prêts à accepter les conséquences de ce que nous considérons être le meilleur choix. Les personnes sont étonnamment capables d'exercer des choix. »<sup>3</sup>

### **Qui sont les injustes ?**

« Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas le Royaume de Dieu ? » (1 Corinthiens 6:9)

Paul dit que les injustes n'hériteront pas le Royaume de Dieu. Cette déclaration est suivie d'une liste d'injustes : « Ne vous y trompez pas ! Ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les pédérastes, ni les voleurs, ni les accapareurs, ni les ivrognes, ni les calomnieurs, ni les filous n'hériteront le Royaume de Dieu » (1 Corinthiens 6:9-10). Il souligne ensuite que certains de ses destinataires corinthiens étaient du nombre de ces injustes, mais qu'ils ont été lavés (baptisés), sanctifiés (rendus saints) et justifiés (amenés à une juste relation) « au nom du Seigneur Jésus Christ et par l'Esprit de notre Dieu » (1 Corinthiens 6:11).

De telles listes étaient courantes à l'époque de Paul. Les biblistes les appellent « listes de vices ». Elles correspondent à la représentation stéréotypée des « pécheurs païens » chez les juifs. Paul en a utilisé diverses variantes dans ses écrits<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> D'après Marie Fortune, op. cit.

<sup>4</sup> Par exemple en Romains 1:26-32.

La liste de 1 Corinthiens 6:9-10 contient des mots dont le sens est évident et d'autres, dont la traduction n'est pas facile. Quelle que soit la traduction consultée, le terme *moichos* est toujours rendu par « adultères ». Mais les deux termes suivants (*malakoi* et *arsenokoitai*) sont été différemment restitués selon les traductions. Une telle variété d'interprétation a conduit à une variété de conclusions qui pèsent sur le débat.

Certains traducteurs disent : « Le terme *arsenokoitai* est fondé sur Lévitique 18:22. Paul s'est appuyé sur cette loi juive pour définir les péchés des chrétiens et il estime que toute relation homosexuelle est mauvaise. Ceux qui s'y engagent n'hériteront pas le royaume de Dieu. »

D'autres répondent : « Non, Paul désigne deux types particuliers de relations qui étaient dominantes dans le monde gréco-romain. Ce qu'il affirme n'a à voir ni avec la loi juive ni avec les relations homosexuelles aujourd'hui. »

« En outre, disent encore d'autres, Paul ne mentionne cette liste qu'en référence à un argument plus général. Il parle de la nécessité pour les chrétiens de se conduire d'une manière qui porte crédit à l'Évangile. Ceci implique le comportement sexuel, le fait de ne pas se poursuivre en justice, etc. »

Paul avait manifestement en tête des relations injustes en utilisant les deux mots grecs *malakoi* et *arsenokoitai*. Mais lesquelles ? Il y a manifestement un danger des traductions bibliques qui nous amènent à utiliser des termes modernes comme « homosexuel » ou « homosexuel pratiquant » pour des réalités antiques. Nous pensons peut-être à tort avoir traduit de manière correcte des mots grecs. Mais un autre danger de l'approche littérale est d'oublier l'intention réelle de Paul. L'exemple tiré de la liste des injustes développée par Paul est alors pris en otage et se transforme en une loi morale immuable.

## **Affiner les traductions**

Les traducteurs des deux mots grecs *malakoi* et *arsenokoitai* dans 1 Corinthiens 6:9 nous laissent dans l'embarras. La Bible de Luther (1522-1545) traduit par l'équivalent allemand d'« efféminés » et «

pédérastes » ; le même choix se retrouve dans la TOB<sup>5</sup>. Darby suit de près la King James (1611) en utilisant « efféminés » et « ceux qui abusent d'eux-mêmes avec des hommes ». La Bible de Jérusalem rassemble les deux mots pour parler de « pédérastes en tout genre ».

La référence à l'homosexualité apparaît dans la version Segond et une majorité de traductions de la Bible en anglais. Certaines traductions sont plus spécifiques et nomment les prostitués masculins.

Que faire de ces différentes traductions ? Dale Martin, un spécialiste du Nouveau Testament, conclut que de curieuses évolutions des traductions se sont manifestées. Elles ne reposent pas sur de nouvelles recherches bibliques, mais ne font que refléter les évolutions des manières de voir la sexualité dans la société. Pour Martin, l'emploi du terme « efféminés » dans la King James était une traduction exacte de *malakoi*. Cependant, être un homme « efféminé » aujourd'hui n'a aucune incidence sur l'exclusion du Royaume de Dieu. Plus encore : reconnaître que Paul condamne le fait d'être efféminé équivaut à continuer de participer à la dévalorisation de la femme qu'implique le terme *malakoi*. Les traducteurs contemporains doivent donc avoir recours à de nouveaux termes qui correspondent à notre compréhension actuelle de la sexualité, des genres et de l'injustice. La plupart des traductions récentes ont glissé vers des termes qui impliquent une condamnation des relations homosexuelles ; cette généralisation est demeurée dans les esprits.

Selon William Countryman, le terme *arsenokoitai* désigne les hommes - esclaves ou libres - qui usent de leurs charmes pour s'attirer les faveurs de riches amants ou maîtresses. Leur motivation est de remplacer les héritiers légitimes - selon les normes de la société patriarcale - et de recevoir des biens. D'autres universitaires partagent des points de vue différents.

<sup>5</sup> La traduction utilisée ci-dessus est celle de la TOB. Dans leur commentaire de cette traduction, C. Focant et D. Marguerat écrivent que le sens des deux termes utilisés (*malakoi* et *arsenokoitai*) est très incertain : « Les efféminés et les pédérastes désignent-ils, le premier l'homme passif, le second l'homme actif dans le cadre de relations homosexuelles ? Il est difficile de l'affirmer et donc d'en tirer des conclusions tranchées » C. Focant et D. Marguerat, *Le Nouveau Testament commenté*, Bayard-Labor et Fides, 2012, p. 732 (ndlr).

## Qu'est-ce qu'une relation juste ?

La vraie question n'est pas pour nous de savoir ce que Paul désigne spécifiquement par ces deux termes grecs, mais ce que sont pour lui les relations justes et fidèles. Nous nous baserons sur le passage suivant de la même lettre de Paul : « Veillez, soyez fermes dans la foi, soyez des hommes, soyez forts, faites tout par amour » (1 Corinthiens 16:13-14). Quel est le principe éthique présenté par Paul aux Corinthiens ? Que signifie que tout soit fait par amour ? Est-ce un « principe relationnel » suffisant pour prendre des décisions ? Pourquoi ?

En examinant les activités désignées par les termes grecs *malakoi* et *arsenokoitai*, nous évaluons implicitement leur caractère juste ou injuste, nous les confrontons à des principes éthiques. Mais d'où viennent ces principes ?

Marie Fortune, spécialiste en éthique, fait remarquer que les décisions éthiques se fondent soit sur des règles externes, soit à partir du détail de chaque situation. Ceux d'entre nous qui utilisent une **éthique basée sur des règles** se fondent sur des règles externes transmises par d'autres. La Bible dit : « Tu ne commettras pas d'adultère ». L'église s'oppose aux relations préconjugales. La famille invite à ne pas dépasser les frontières économiques, religieuses ou raciales pour se marier. Être juste, c'est appliquer ces règles en s'y soumettant ; briser ces règles, c'est être injuste. D'autres parmi nous prennent des décisions à partir d'une **éthique basée sur la situation**. C'est l'examen de la situation qui oriente leur choix. L'éthique de situation s'attache à ce que la situation requiert plutôt qu'aux règles extérieures.

Les règles utilisées sont souvent peu approfondies, marquées par le préjugé ou sans pertinence par rapport à la vie. L'éthique de situation tend à tout relativiser à exercer une liberté dépourvue de responsabilité. La tension qui existe entre ces deux approches nourrit le conflit qui oppose les moralistes conservateurs et libéraux. Un vide éthique en résulte.

Une troisième voie est celle d'une **éthique basée sur le discernement**, qui est fondée sur le choix de « faire le moins de mal possible ». C'est un principe réaliste qui tient compte des complexités et ambiguïtés des relations humaines. « Faire le moins de mal » est

une manière positive et concrète de faire des choix. La première question à se poser est : comment puis-je éviter de faire mal à moi-même ou à autrui dans telle situation ?

Pour discerner « le moins mal possible », on dispose de points de repère, qu'on peut résumer comme suit : **des relations égalitaires, le consentement authentique, la responsabilité sexuelle, le plaisir partagé, et la confiance**<sup>6</sup>.

- **Des relations égalitaires** : mon partenaire est-il une personne dont le pouvoir est relativement égal au mien ? Nous devons nous limiter à des égaux ; notre intérêt sexuel doit respecter les frontières qui placent certaines personnes hors de notre portée.

- **Un consentement authentique** : mon partenaire et moi sommes-nous consentants ? Nous devons avoir suffisamment d'information, de compréhension, d'égalité ainsi que l'option de dire oui ou non sans crainte d'un châtement.

- **Une responsabilité sexuelle** : est-ce que je prends la responsabilité de me protéger ainsi que mon partenaire contre les MST ? Qu'en est-il du choix de reproduction ? C'est une question de bon et sage usage du don de la sexualité et d'anticipation des conséquences de nos actions. Ceci présuppose une relation authentique : connaître quelqu'un dans le temps et partager une histoire au sein de laquelle peut se développer la confiance.

- **Plaisir** : suis-je soucieux du plaisir sexuel et de l'intimité de mon partenaire ? Je devrais autant m'intéresser à ses besoins qu'aux miens.

- **Fidélité** : suis-je fidèle à mes promesses et à mes engagements ? Quelle que soit la nature d'un engagement et sa durée, la fidélité présuppose l'honnêteté et le respect des promesses. Tout changement de situation peut altérer un engagement ; ceci doit donner lieu à une communication ouverte et honnête.

Ces points de repère reflètent les valeurs qui président à la prise de décision. Il ne s'agit pas de règles. Des règles sont des exigences imposées de l'extérieur, raisonnables ou non, reflets ou non des préjugés d'une société ou d'une institution. Des points de repère

<sup>6</sup> Ces points de repère sont ceux qu'expose Marie Fortune dans le livre cité ci-dessus.

sont au contraire des valeurs plus générales auxquelles il est possible de se référer dans notre processus de discernement, chaque fois qu'il est nécessaire de prendre une décision concernant notre sexualité ou nos relations. Puisque les points de repère éthiques se développent et se corrigent dans le temps, il est possible de les élaborer au sein d'une communauté, en les confrontant aux expériences et aux soucis des uns et des autres.

Quelle est la pertinence de cette éthique ? Essayons de l'appliquer aux *arsenokoitai* de 1 Corinthiens 6:9, en supposant avec Countryman que ce terme désigne « des hommes qui utilisent leurs charmes auprès d'hommes ou de femmes plus âgés pour se faire entretenir par eux ». Si nous appliquons les points de repère relationnels proposés par Marie Fortune, qu'est-ce que cela nous apprend ? Cette relation repose-t-elle sur l'égalité ? Y a-t-il consentement authentique ? Y a-t-il responsabilité ? Le plaisir est-il partagé ? La fidélité fait-elle partie des caractéristiques de cette relation ? Cette relation permet-elle de « faire le moins mal possible » ? Il peut sembler difficile de répondre à certaines de ces questions sur les relations des *arsenokoitai*. Les informations dont nous disposons sur ces personnes impliquées sont encore assez limitées. Mais alors que vaut une tentative d'appliquer nos principes éthiques actuels à d'autres époques et, à l'inverse, peut-on appliquer les principes éthiques d'une autre époque à la nôtre ?

Les Églises chrétiennes considèrent que le mariage hétérosexuel est le cadre idéal pour les relations intimes et le seul qui soit conforme à la volonté de Dieu. En opposition à cet idéal, les relations qui n'entrent pas dans ce cadre sont interdites, la règle étant simplement : pas de fornication, aucune sexualité en dehors du mariage, et, a fortiori, pas d'homosexualité.

Cette éthique fondée sur des règles paraissait tenir le coup. En réalité, elle a sacralisé le mariage à un point tel que rien n'a été dit sur ce qui est juste ou non au sein même de cette institution. La supériorité longtemps supposée du mariage est à présent remise en cause pour beaucoup de raisons. Cela ne signifie pas que le mariage n'est plus sacré ni viable. Il s'agit simplement de dire que les Églises auraient à revoir leur éthique sexuelle et leur manière de prendre des décisions.

Au lieu de définir la fornication comme « tout rapport sexuel exté-



rieur à la relation entre un homme et une femme mariés, essayons de la redéfinir, par exemple, comme « tout rapport sexuel extérieur à une relation de tendresse, tout rapport sexuel dépourvu de respect mutuel ou de souci pour le bien-être du partenaire, tout rapport sexuel sans justice ni amour ». Nous mettrions ainsi l'accent sur la qualité de la relation plus que sur les positions, les techniques, le sexe ou le statut matrimonial du partenaire.

Par ailleurs, qu'en est-il de la monogamie ? C'est souvent un thermomètre dans les débats relatifs à l'éthique sexuelle. Pour certains, elle est absolument nécessaire, et il faut dès lors légitimer le mariage homosexuel. D'autres la disent cruciale, tout en pensant que la fidélité peut exister en dehors du mariage. D'autres disent que, dans certaines circonstances, en ayant soin de la qualité de la relation, elle peut n'être ni le meilleur ni le plus souhaitable des choix. Selon d'autres, il faut se débarrasser de l'institution patriarcale qu'est le mariage. Entendre l'énumération de ces diverses positions, voire y réfléchir, peut sembler effrayant. Mais toutes appartiennent à l'éventail des réalités relationnelles existant dans notre culture, parmi des personnes d'orientation diverse. Il nous faut les envisager.

Et pour ce faire, revenons à Paul. Il a cité certains types de comportements homosexuels comme une illustration de comportements injustes. Mais pour lui, nous sommes baptisés, sanctifiés et justifiés par l'action de Dieu en Jésus-Christ. Par la grâce de Dieu, nous sommes devenus héritiers du Royaume. **Pour Paul, l'éthique chrétienne de base n'est plus un ensemble de règles. C'est une manière d'être et de vivre.** Il nous faut saisir la promesse et être de nouvelles créatures en Jésus-Christ.

Vivant selon la vision de Paul et l'éthique de discernement, pouvons-nous croire qu'indépendamment de l'orientation sexuelle, il y a les fruits de l'Esprit, qui sont amour, joie, paix, patience, bonté, générosité, fidélité, bienveillance et maîtrise de soi, et que ces fruits, absents de toute relation corrompue, se manifesteront dans toute relation juste ?

\*\*\*\*\*

## Propositions pour un débat en réunion

Avec quelle approche éthique - règles, situation ou discernement - avez-vous grandi ? Comment vous a-t-elle aidé ou paralysé dans vos prises de décision ?

Êtes-vous d'accord avec le principe et les cinq points de repère de Marie Fortune ? Pourquoi ?

Quelle évaluation de la relation dans laquelle vous êtes engagé ou de votre schéma idéal de relation cette grille vous permet-elle ?

Comment cette éthique nous aide-t-elle à nous réclamer de la promesse et à être « de nouvelles créatures en Christ » ?



## La question de « la théorie du genre » dans l'Église catholique

Les milieux catholiques qui appartiennent à la mouvance de la Manif pour tous font une campagne agressive contre une prétendue « théorie du genre ». Cette campagne travestit profondément les résultats et conclusions des travaux qu'on appelle les « études de genre » et qui sont produits par les universitaires féministes. Mais en occupant bruyamment ce terrain, ils occultent aussi « le développement d'une théologie féministe et les tentatives de dialogue actuelles au sein de l'Église catholique<sup>7</sup> ». C'est ce que montre Anthony Favier dans l'article qu'on vient de citer.

En fait, le catholicisme n'a pas eu une réception seulement négative des études de genre. Bien sûr, la position officielle est la condamnation de la soi-disant « théorie du genre », mais, dit Anthony Favier, « il existe, à la base, des expériences inédites, originales et souvent méconnues de dialogue et d'incorporation du concept de genre ».

Historiquement, Anthony Favier observe la faible intensité de la rencontre entre les chrétiennes et les premières féministes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains groupes féminins militent pour l'ouverture du sacerdoce aux femmes ou critiquent l'évidence naturelle des sexes en utilisant « les discours religieux de l'exégèse ou de la théologie comme des ressources intellectuelles pour justifier et penser leur émancipation », mais cela reste très marginal. De même, les femmes catholiques restent très en retrait des mouvements féministes de l'après-guerre. Cependant, un rapprochement intellectuel entre féminisme et catholicisme est perceptible dans les années 1960. L'ouvrage de Simone de Beauvoir *Le Deuxième sexe* a en effet poussé certaines femmes catholiques à réfléchir sur leur existence de femmes engagées dans leur foi au Christ.

<sup>7</sup> A. Favier, « Les catholiques et le genre. Une approche historique », publié sur le site [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr), le 25 mars 2014. (Sauf spécification contraire, les citations qui suivent sont extraites de cet article.)

Mais c'est l'époque du Concile Vatican II (1962-1965), qui a salué la « promotion des femmes » et permis une vague de réflexion sur « la construction historique des catégories masculin/féminin au sein du christianisme et dans l'Église, ainsi qu'une critique nuancée d'un essentialisme enfermant les femmes dans la maternité ou certains stéréotypes sociaux ». Mais ce courant rencontre de grandes difficultés à se faire entendre. « Contrairement à ce qui a lieu dans les pays anglo-saxons, les instituts catholiques empêchent sa légitimation, en refusant d'accorder à leurs auteures, malgré leur doctorat, des chaires en théologie – ce qui aurait permis de formaliser les travaux dans un courant visible de sciences religieuses. Loin d'être anecdotique, ce rameau chrétien du féminisme de la deuxième vague s'est néanmoins maintenu jusqu'à aujourd'hui et anime l'unité de recherche et de documentation Genre en Christianisme fondé en 2003. Hébergé à la bibliothèque dominicaine parisienne du Saulchoir, Genre en christianisme propose un fonds de près de 2 000 titres (livres, revues spécialisées et travaux universitaires) et organise des conférences portant sur les études de genre en contexte religieux. Il s'agit d'un des rares emplois positifs du terme de genre dans le milieu catholique français contemporain ». On observe aussi « l'essor, surtout aux États-Unis, d'une théologie féministe ».

On ne sera pas étonné d'apprendre que Genre et christianisme a été jusque récemment « dans le collimateur du Magistère catholique et de certains intellectuels qui en sont proches », car entre-temps le Saint-Siège a lancé une croisade extrêmement critique à l'égard du féminisme contemporain ainsi que des théories qui le soutiennent. Le Concile Vatican II n'aura été qu'une parenthèse.

Depuis Paul VI (1963-1978, le Magistère ne cesse en effet de se méfier des revendications féministes qui prônent l'égalité de l'homme et de la femme en raison du fait qu'elles remettraient en question la complémentarité de l'homme et de la femme, le monopole des hommes sur le sacerdoce ainsi que la morale conjugale et sexuelle. Si la dignité des femmes est égale à celle des hommes, le fait que le Christ s'est incarné en homme et a choisi des hommes comme apôtres interdit aux femmes certains rôles sociaux. Mais plus généralement, tout « écart par rapport à la norme « naturelle hétérosexuelle » relève (...) d'un désordre, d'origine mystérieuse,

devant susciter compassion et miséricorde dans les Églises, mais jamais légitimation ni reconnaissance dans les États (*Persona Humana*, 1975) ».

Sous Jean-Paul II, élu en 1978, cette orientation est développée, soutenant à la fois une juste égalité et une critique du féminisme qui va trop loin dans ses exigences d'égalité, par exemple en matière de contraception et d'avortement. Le Vatican développe un discours sur les qualités « naturelles » propres aux femmes (soin de l'autre, écoute, humilité), qui justifient la diversité des fonctions, tout particulièrement dans l'institution ecclésiale.

Sans surprise, lorsque le terme de « genre » surgit dans le débat public, il se heurte à l'opposition immédiate du Magistère. Anthony Favier rappelle que : « En 1995, la Conférence de l'ONU sur les femmes à Pékin s'accorde à reconnaître que la place subordonnée faite aux femmes dans de nombreuses sociétés trouve son origine dans plusieurs phénomènes croisés. Elle ne relève pas simplement de facteurs juridiques (l'accès aux droits civiques), ni même socio-économiques (l'accès au travail rémunéré), ni même des politiques démographiques (les droits reproductifs), mais également de facteurs plus culturels et symboliques. Afin de faire progresser l'égalité entre femmes et hommes, il est désormais recommandé que toute politique publique prenne en compte les rapports de genre (en anglais « gender mainstreaming ») et s'attaque aux stéréotypes culturels, aux rôles sociaux assignés aux hommes et aux femmes. »

Le catholicisme romain adopte de plus en plus une position politiquement défensive face à l'ONU qui, par ailleurs, prône le libre accès à la contraception et à l'avortement et face à l'Église anglicane qui autorise les ordinations de femmes prêtres.

Rome n'a pas cessé depuis lors de condamner les études de genre, adoptant même la théorie du complot pour affirmer que « des acteurs minoritaires chercheraient à imposer leurs vues dans les instances internationales ».

Benoît XVI accentue la condamnation dès son élection en 2005. Mais il élargit la critique du genre à une critique générale de la modernité, dont il procéderait. Le Magistère a bien compris que le

concept de genre entraîne toute une nouvelle philosophie de la sexualité.

Le fantasme du complot pousse des experts catholiques à adopter des vues complètement caricaturales vis-à-vis du genre. En France, l'idée d'un lobby gay ayant introduit la « théorie du genre » dans des programmes scolaires pousse certains acteurs religieux et politiques français à développer un contre-lobbying s'opposant à la diffusion du terme de genre dans les textes internationaux.

La caricature avait déjà caractérisé les écrits du prêtre belge Michel Schooyans, attaché au Conseil Pontifical de la Famille. Celui-ci accusa les Nations Unies et ses agences de vouloir détruire la famille en promouvant « l'idéologie du gender », et par conséquent l'avortement et l'homosexualité.

L'Américaine Margaret A. Peeters rapproche « l'idéologie du genre » du marxisme soviétique. Selon elle, « le point de départ de la théorie du gender est une conception du citoyen égal politique hostile à la paternité, à la maternité, à la filialité, autrement dit à la personne [...] la conception laïque de l'égalité citoyenne est asexuée. [...] Cette construction laïque a balayé la personne et l'inclination de la culture et du contrat social<sup>8</sup>. »

Le salésien Tony Anatrella marche sur les traces de son collègue du Conseil Pontifical pour la Famille en multipliant les « expertises » sur l'homosexualité et contre l'adoption du PACS en 1999. Lui aussi se lance dans d'audacieuses comparaisons : « Le marxisme, à travers le communisme et le socialisme, nous promettait un homme nouveau avec l'idée dépressive de "changer la vie" au lieu de l'assumer. Le nazisme en appelait à une race supérieure. Nous savons combien ces fausses idées ont été meurtrières à bien des égards. Et maintenant la théorie du gender veut nous libérer de la condition de notre corps sexué et de la différence sexuelle<sup>9</sup>. »

<sup>8</sup> M. Peeters, « La théorie du genre », intervention au Colloque Une nouvelle identité sexuelle : libéraliser pour asservir, organisé par l'Observatoire socio-politique du Diocèse de Toulon-Fréjus, 17-18 septembre 2011.

<sup>9</sup> T. Anatrella, « La Théorie du genre et l'origine de l'homosexualité », entretien avec A. BOURDIN, 5 juin 2012, sur le site de l'agence de presse Zénith.

Parallèlement à ce discours caricatural, Anthony Favier observe toutefois des liens, bien que très marginaux, entre les études de genre et des intellectuels catholiques français. Il cite la revue de sciences humaines et sociales des jésuites, *Études*. Il rappelle le débat qui fut organisé entre le sociologue Éric Fassin et la religieuse dominicaine spécialiste de théologie morale Véronique Margron en mai 2011 à la cathédrale de Rouen et intitulé « Homme, femme, quelle différence ? ». Des colloques se sont tenus dans des institutions catholiques, à Lille en 2011 et à Lyon en 2014. Des organes de presse catholiques ont publié des dossiers très ouverts au concept de genre : *Témoignage Chrétien* en 2012, *La Vie* et *La Croix* en 2013. Ces dossiers se caractérisent par leur souci de bien distinguer le concept de genre, qui peut apporter des éclairages utiles, de « l'idéologie du genre », qui relèverait du militantisme. Un dernier document des évêques français produit par le Conseil Famille (février 2014) est de cette veine.

À une première génération intransigeante succède donc, selon Anthony Favier, une génération mieux outillée et plus informée, qui concède qu'il existe un questionnement pertinent en termes de genre, tout en maintenant la condamnation du Magistère et en la rendant plus sophistiquée.

« S'agit-il d'esquisser une transition ? », se demande Anthony Favier. « Cette inflexion, peut-être stratégique, permettra-t-elle de sortir de la condamnation aveugle d'un champ académique de plus en plus institué et reconnu ? Ces textes marquent-ils, au contraire, une volonté de reprise en main sur un terrain plus intellectuel que polémique du problème par l'institution catholique ? Jusqu'à présent, seules quelques contributions isolées ont cherché à importer les concepts des études de genre dans le champ propre de la théologie et de la morale chrétiennes. Il s'agit peut-être du terrain le plus crucial à présent. C'est là où peut se jouer une acculturation du concept de genre qui ne soit pas un énième débat sur la compatibilité du genre avec l'anthropologie chrétienne, mais l'utilisation du concept dans les études sur les textes sacrés et dans les sciences religieuses. »

L'article d'Anthony Favier date de mars 2014. Entre-temps le pontificat du pape François a eu le temps d'imprimer un autre style à

l'autorité romaine. Alors que beaucoup attendent des signes de changement du côté doctrinal, c'est du côté pastoral que les changements proviennent. Le fameux « Qui suis-je pour juger ? » a fait plusieurs fois le tour de la planète et est en passe, malheureusement, de devenir pour monsieur tout le monde une manière d'éluider une question ou de retirer son épingle du jeu plutôt qu'appeler au discernement, ce que ne cesse de faire le pape François.

Les évêques français se sont réunis à Lourdes fin mars pour préparer la synthèse de la réponse des diocèses et des mouvements au deuxième questionnaire du Synode sur la famille. La conférence de presse qu'ils ont donnée à l'issue de cette réunion témoigne en tout cas du souci de remplacer le légalisme doctrinal par le discernement évangélique et le souci de ce que vivent les familles, notamment celles qui vivent en dehors du modèle traditionnel<sup>10</sup>.

En Belgique, des signes plus forts d'ouverture sont venus, non d'un archevêque en fin de mandat, mais d'évêques, l'un flamand, l'évêque d'Anvers, Johan Bonny, l'autre wallon, l'évêque de Liège, Jean-Pierre Delville.

Johan Bonny se montre conscient du fait que beaucoup de croyants, membres d'organisations catholiques ou simplement du milieu chrétien, ne peuvent plus se retrouver dans les textes doctrinaux et les déclarations morales de Rome, que le fossé ne s'est pas réduit avec les années, mais qu'au contraire il s'est agrandi, et que les documents successifs émanant du Magistère concernant les questions sexuelles, familiales ou bioéthiques se sont heurtés à une incompréhension croissante et à une indifférence progressive. En septembre 2014, il a adressé une lettre au Vatican suggérant à l'Église d'adopter une attitude plus ouverte à l'égard de l'homosexualité, de la fécondation in vitro et des divorcés remariés. Dans un interview publié le 27 décembre 2014 dans *De Morgen*, il va encore plus loin, estimant que l'Église doit reconnaître formellement les relations homosexuelles : « Tout comme il existe dans la société une diversité de cadres juridiques pour les couples, il devrait également y avoir une diversité de formes de reconnaissance au sein de l'Église ».

<sup>10</sup> *La Croix*, 30 mars 2015.



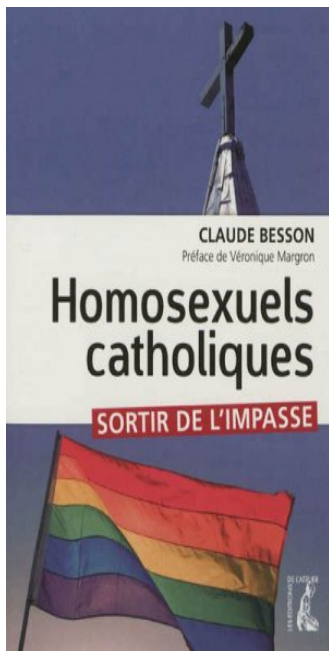
Quant à Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, c'est dans la préface du livre du père José Davin *Les personnes homosexuelles. Un arc-en-ciel près des nuages*<sup>11</sup> que l'on lit de lui ces mots : « Aujourd'hui le mot homosexualité recouvre une sexualité librement consentie entre adultes, qui ne peut pas être confondue avec une pratique sexuelle de l'exploitation de l'autre. Ce déplacement dans les mentalités et dans le vocabulaire suscite une nouvelle prise en compte de la démarche homosexuelle, dans la société comme dans l'Église. La sexualité en général a d'ailleurs vécu un grand déplacement (...). C'est dans ce nouveau cadre que l'homosexualité est perçue désormais. Elle est différente de l'hétérosexualité puisqu'elle ne fournit pas la possibilité naturelle d'engendrer. Mais cette limite de l'homosexualité ne peut non plus être prise pour une inclination à la débauche ou à la perversion, comme on l'a comprise autrefois. Comme toute relation humaine, elle peut être épanouissante ou oppressante. C'est le mystère de cette relation, comprise aujourd'hui autrement et mieux qu'autrefois, qui doit être approfondi d'un point de vue chrétien dans les années futures, pour qu'on en précise les exigences morales à la lumière de l'évangile ».

Étienne Arcq



<sup>11</sup> Edition Fidélité, 2014. Nous reviendrons sur cet ouvrage dans le prochain numéro de la *Lettre de la Communauté*.

## Lecture : « Homosexuels catholiques » de Claude Besson.



Cet ouvrage a été publié en 2012 aux Éditions ouvrières à Paris. Claude Besson est chargé de mission dans la pastorale scolaire et il s'est engagé, depuis 2002, dans l'accueil des personnes homosexuelles dans l'Église catholique avec un groupe à Nantes qui s'appelle « réflexion et partage » : ce groupe bénéficie de l'appui de la hiérarchie catholique du lieu.

Le sous-titre résume bien l'intention de l'auteur, « *Sortir de l'impasse* », mots que, à la Communauté nous connaissons bien: comment gérer l'accueil des personnes, créatures de Dieu (comme le rappelle régulièrement le bouquin) avec le discours fixiste du magistère romain (du moins semble-t-il jusqu'à récemment). Dans la préface écrite par la théologienne dominicaine, Véronique Margron, deux phrases résument bien la volonté de ce livre de témoignages : « (...) Nous aimerions qu'arrive le jour où il ne serait plus nécessaire d'être dans la revendication... Une conversion est demandée à tous, ceux qui se croient dedans comme ceux qui se vivent dehors : passer de la quête anxieuse de l'approbation par le regard d'autrui pour tenir debout à la reconnaissante confiante...du regard du Père ».

La lecture des témoignages rappelle chaque fois des récits déjà souvent lus ou entendus, mais toujours émouvants. Certains m'ont rappelé notre brochure CCL « Dieu nous aime gays ».

Vu sa clarté, c'est un livre qui mérite d'être mis dans beaucoup de mains, notamment de ceux et de celles qui nous ignorent encore.

Marc Beumier

Vous voulez rencontrer la Communauté du Christ libérateur ?  
Vous vous posez des questions à propos de notre association ?  
Contactez-nous au **0475/91.59.91**  
ou sur le site de notre association : <http://www.ccl-be.net>

Dès lors vous aurez la possibilité de rencontrer une personne de votre région afin de trouver une réponse à vos questions et de partager vos attentes.

Une brochure de présentation peut être obtenue sur simple demande.



---

## Rappel

La Communauté ne peut pas assumer tous ses engagements si vous ne pensez pas à verser votre cotisation.

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de verser le montant dû sur notre compte bancaire (**IBAN = BE85068211312406 ; BIC = GKCCBEBB**), avec en communication la mention **cotisation 2014 + votre nom et, pour les membres effectifs et adhérents, votre antenne !**

Pour rappel : **33 €** pour les membres effectifs, adhérents ou sympathisants ; **45 €** pour les couples ; **15 €** pour les membres étudiants ou les membres qui ne bénéficient que de prestations sociales (chômage, aide sociale, pension, etc.) ; **25 €** pour les lecteurs de la Lettre.

Il faut ajouter **10 €** à ces montants si vous souhaitez recevoir le Lettre sous pli fermé.

## Les dates à retenir

### ***Avril 2015***

---

Vendredi	10	à 19h00	Bruxelles	Réunion de prière
Dimanche	12	à 19h00	Bruxelles	Réunion d'antenne
Vendredi	17	à 19h30	Bruxelles	

#### **Assemblée générale de l'association CCL**

Vendredi	24	à 19h30	Assesse	Réunion d'antenne
Vendredi	24	à 19h30	Liège	Réunion d'antenne

### ***Mai 2015***

---

Vendredi	1 <sup>er</sup>	à 19h00	Bruxelles	Réunion de prière
Vendredi	8	à 19h00	Bruxelles	Réunion d'antenne
Vendredi	15	à 19h30	Assesse	Réunion d'antenne

#### **Samedi 16 à 11h00**

#### **Célébration œcuménique dans le cadre de la Pride Église Notre-Dame du Bon Secours rue Marché au Charbon – 1000 Bruxelles**

Vendredi	29	à 19h30	Liège	Réunion d'antenne
----------	----	---------	-------	-------------------

### ***Juin 2015***

---

Vendredi	5	à 19h00	Bruxelles	Réunion de prière
Dimanche	14	à 19h00	Bruxelles	Réunion d'antenne
Vendredi	19	à 19h30	Assesse	Réunion d'antenne
Vendredi	26	à 19h30	Liège	Réunion d'antenne